

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

ARTISANAT ET MARCHÉS

12 / 21_163 - DROITS DE PLACE - CHALETS DU MARCHÉ DE NOËL - TARIFS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt sept septembre

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu défini dans la convocation de Mme Le Maire en date du 21 septembre 2021, après en avoir averti Mme la Préfète du Tarn

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Odile LACAZE, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Naïma MARENGO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Marie-Louise AT, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Laurence PLAS, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Florence FABRE, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Sandrine SOLIMAN, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Michel FRANQUES donne pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL
Jean-Christophe DELAUNAY donne pouvoir à Laurence PUJOL
Betty HECKER donne pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE
Esméralda LAPEYRE donne pouvoir à Frédéric CABROLIER

Membre(s) absent(s) :

Boris DUPONCHEL

12 / 21_163 - DROITS DE PLACE - CHALETS DU MARCHÉ DE NOËL - TARIFS 2021

référence(s) :

Commission attractivité du 14 septembre 2021

Service pilote : Domaine publicAutres services concernés :

Direction des affaires financières

Elu(s) référent(s) : Geneviève Marty**Geneviève MARTY, rapporteur,**

Fort du succès des animations portées par la Ville d'Albi depuis plusieurs années, il a été décidé de reconduire le marché artisanal et gastronomique à l'occasion des fêtes de fin d'année 2021.

Ce seront donc vingt chalets de 3m x 2m et six chalets de 6 m x 2m qui s'installeront place du Vigan et Jardin National du 3 décembre 2021 au 2 janvier 2022.

Il est proposé d'appliquer des tarifs modulés en fonction de l'activité exercée.

Type d'occupation	Tarifs
Chalet alimentaire 6m – période complète	3 300 €
Chalet alimentaire 3m – période complète	2 050 €
Chalet non alimentaire - revente 3m – période complète	1 700€
Chalet artisan/créateur 3m – période complète	850 €

Les droits de place sont dus en 2 fois, mi-novembre et fin décembre.

De plus, deux chalets tournants de 3 m x 2 m sont prévus pour les exposants ayant d'autres impératifs et/ou une production limitée.

Type d'occupation	Tarifs
Chalet 3m - Du 3 au 5 décembre 2021	100 €
Chalet 3m - Du 6 au 12 décembre 2021	320 €
Chalet 3m - Du 13 au 19 décembre 2021	320 €
Chalet 3m - Du 20 au 26 décembre 2021	320 €
Chalet 3m - Du 27 décembre 2021 au 2 janvier 2022	250 €

Les droits de place sont dus en une fois mi-novembre.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE

les tarifs d'occupation des chalets présentés ci-dessus pour les fêtes de fin d'année 2021.

DIT QUE

les recettes seront inscrites au chapitre 70 article 70688 fonction 91.

Nombre de votants : 42

Unanimité

Pour extrait conforme
Pour le Maire,
Olivier LEVREY

Directeur général mutualisé
Ville d'Albi et Communauté d'agglomération de l'Albigeois

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.